

AR PREFECTURE

006-210600714-20200613-43-AR
Reçu le 26/06/2020

Extrait du registre des arrêtés du Maire du samedi 13 juin 2020



Commune de Guillaumes
Département des Alpes-Maritimes

ARRETE MUNICIPAL

N°43/2020

Nomination des membres du conseil d'administration du CCAS.

*Le Maire de Guillaumes,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,*

VU le code de la famille et de l'action sociale, et notamment l'article 138 ;
VU le décret n° 562 du 6 mai 1995, relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale, et notamment l'article 11 ;
VU la délibération n° 26 du conseil municipal en date du 23 mai 2020, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
CONSIDERANT qu'il appartient au maire de nommer 8 membres pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.) conformément à la législation.

ARRETE

ARTICLE 1 : sont nommés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.) :



ARTICLE 2 : le conseil d'administration se trouve ainsi composé :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	
Président de droit : Jean-Paul DAVID	
MEMBRES ELUS (délibération n°27 du 23 mai 2020)	MEMBRES NOMMES
➤ Jean-Paul DAVID, ➤ Béatrice GENIN, ➤ Julie FERRARI, ➤ Bernard GRAILLE, ➤ Jacques LAUGIER, ➤ Justine PRATICO, ➤ Danièle ROBLIN, ➤ Jérôme ROUBIN.	➤ Alexandro LUCINI, ➤ Anne BROUANT, ➤ Elisabeth CLENCHARD, ➤ Pascal KHAMCHANE, ➤ Maryse POELMAN, ➤ Monique LAUGIER, ➤ Carole CALLET, ➤ Martine CAR.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes et au Receveur de la Commune.

Fait à Guillaumes, le samedi 13 juin 2020.

Expédié en Préfecture le :

20 JUIN 2020

Publié et Affiché Le : 13/06/20

Le Maire,
Jean-Paul DAVID.

